

## XVI.

Ce manifeste fut reçu de la France entière avec applaudissement, de l'Europe avec respect. Il donnait à la république son attitude, à la démocratie son verbe, à la guerre sa signification si elle devait naître, à la paix sa dignité si elle devait subsister. Il faisait de la démocratie une partie diverse mais intégrante, du système européen qui sans menacer violemment les gouvernements fondés sur un autre principe rallierait successivement au principe français, les peuples parvenus à différents degrés de liberté. C'était la raison de la révolution se posant et s'exprimant en face du monde, au lieu de sa colère secouant l'Europe en 1793. Le manifeste ne créait pas un seul cas de guerre en dehors du droit des gens. Il en abolissait plusieurs. Il abolissait surtout l'ambition et les conquêtes.

L'effet que Lamartine attendait de cette attitude et les résultats qu'il avait promis au gouvernement ne tardèrent pas à se produire partout en Europe. Nous les parcourrons bientôt.

## XVII.

Mais cette attitude diplomatique du gouvernement nécessitait une attitude armée correspondant

aux éventualités qui pouvaient survenir. Le ministre des affaires étrangères demanda les armements de sûreté mesurés sur les dangers possibles ou sur les prudences commandées par la situation.

L'Espagne ne s'expliquait point encore. Les informations secrètes révélaient des dispositions peu bienveillantes à Madrid. Des rassemblements de troupes de l'autre côté des Pyrénées à proximité de la frontière française étaient signalés. Le mariage récent du duc de Montpensier avec la sœur de la reine d'Espagne avait dû établir entre la dynastie proscrite de France et le gouvernement espagnol une solidarité et une intimité qui pouvaient se traduire en hostilités. On annonçait que les princes de la maison d'Orléans allaient chercher un asile en Espagne. Leur présence annonçait quelques idées confuses de restauration armée de ce côté. Le ministre réclama la formation immédiate d'une armée d'observation des Pyrénées de quinze à vingt mille hommes. Cette armée fut décrétée.

L'Italie déjà agitée à son extrémité par la révolution de Naples qui avait précédé la révolution de Paris allait probablement ressentir le contre-coup de la République. Le pape avait par ses paroles et par ses actes réveillé l'esprit d'indépendance et de haine contre l'Autriche. Ce pontife bien intentionné mais à la fois téméraire et timide, contenait déjà

avec peine le mouvement qu'il avait imprimé. Il n'avait voulu que ranimer la chaleur dans le corps engourdi de l'Italie centrale. Il y avait jeté l'étincelle. Le souffle que les événements de Paris déchaînaient sur le monde allait donner de l'air au foyer que le pape avait allumé.

La Toscane en ressentirait inévitablement l'influence. Quoique libre et heureuse de fait sous le gouvernement municipal et paternel du descendant de Léopold, elle voudrait changer ce fait en droit et ces habitudes de libertés en institutions.

Venise et Gênes frémissaient au nom de république qui leur rappelait leur antique gloire.

Enfin le Piémont, seule puissance militaire de l'Italie, était préparé depuis longtemps à la guerre. L'ambition de son roi rêvait pour lui deux titres : celui de libérateur et celui de protecteur de l'Italie. Flottant depuis des années entre l'alliance autrichienne qui faisait de lui un satellite de la servitude, et l'alliance française qui pouvait faire de lui un dominateur de la péninsule; tiraillé en sens contraire par l'influence sacerdotale qui avait fait de lui le proscripteur et le geôlier du libéralisme, et entre l'esprit libéral de ses peuples qui voulait faire de lui un novateur et un prince constitutionnel, de quel côté pencherait-il? S'il se déclarait hostile à la République et qu'il voulût faire de son armée de cent mille hommes une avant-garde de l'Autriche

contre nous, il fallait l'attendre aux débouchés de la Savoie et du littoral des Alpes. S'il voulait lever de lui-même l'étendard de l'indépendance italienne, il fallait prévoir également le cas de sa défaite et le cas de sa victoire. L'une et l'autre pouvaient également nous entraîner involontairement en Italie. Une armée d'observation appelée armée des Alpes prête à toute éventualité, soit à couvrir les Alpes depuis le Var jusqu'à Grenoble, soit à les franchir, était commandée par la prudence autant que par l'énergie de la République. Le ministre demanda la formation immédiate de cette armée de soixante-deux mille hommes. Le gouvernement n'hésite pas.

La présence de cette armée au pied des Alpes et dans la vallée du Rhône avait aussi son motif à l'intérieur. La République pouvait être menacée soit par des tentatives de restauration monarchique au profit de la branche aînée des Bourbons dans le Midi; soit par des détachements de l'armée d'Alger entraînés par leur affection pour les princes et débarquant avec eux sur les côtes méridionales; soit par les agitations anarchiques dont Toulon, Marseille, Avignon et Arles, villes du Midi avaient contristé la première République. soit enfin et surtout par des mouvements socialistes semblables à ceux qui avaient éclaté dans la capitale de l'industrie à Lyon en 1830 et 1832. Une force armée,

mobile disciplinée imposante faisait face ainsi au dehors et au dedans tout à la fois.

Enfin il demanda une armée de cent mille hommes distribuée sur le Rhin, et destinée à observer l'Allemagne et à se relier à l'armée du Nord de trente mille hommes pour couvrir nos frontières ou pour les franchir selon que les mouvements de la Belgique de la Prusse ou de l'Autriche nous indiqueraient des précautions ou des actes.

#### XVIII.

Le gouvernement provisoire adopta toutes ces mesures. Le 3 mars, il créa un comité de défense composé des généraux les plus éminents sans exception d'opinion. L'armée française était au-dessus du soupçon. Le sentiment de reconnaissance que quelques-uns de ses chefs pouvaient garder envers les princes s'effaçait devant le sentiment de la patrie. Le gouvernement ne leur demanda pas s'ils étaient républicains. Il savait qu'ils étaient Français.

Le maréchal Bugeaud avait écrit dès les premiers jours à Lamartine en termes dignes de son caractère et de son rang pour adhérer à la République. Lamartine lui avait répondu que la République était la France; qu'elle était fière et forte de tous ses enfants; qu'elle espérait n'avoir pas à tirer

l'épée, mais que si on la tirait contre elle, elle confierait le point le plus important, c'est-à-dire le Rhin, à un général dont le nom, la bravoure et les talents étaient chers à l'armée et importants pour l'Europe. Le maréchal comprenait de lui-même que son rôle dans le gouvernement actuel ne pouvait être justifié que par la guerre. L'attachement récent qu'il avait montré à la royauté bannie, les services qu'il lui avait rendus, la franchise militaire de ses regrets, enfin la susceptibilité du peuple, et la réserve obligée du gouvernement lui-même, commandaient au maréchal Bugeaud un éloignement temporaire jusqu'au jour où la République ratifiée par l'Assemblée nationale ne tenterait plus un général du rôle décrédité de Monck. Mais le général Lamoricière, le général Oudinot, le général Bedeau furent appelés à ce comité du gouvernement. Ces trois généraux n'avaient pas hésité un instant à se rallier à la République après avoir satisfait à leur devoir d'honneur envers la royauté.

Le gouvernement assista plusieurs fois aux délibérations de ce comité de la guerre pour lui imprimer ses pensées, ses inspirations, son énergie. L'opinion de Lamartine était de rappeler instantanément quarante ou cinquante mille hommes de l'armée d'Afrique forte alors de cent mille hommes. Il pensait que cent mille hommes en Afrique pour

couvrir une colonie presque inhabitée contre quelques tribus sans chef, sans gouvernement, sans armée, étaient au moins en temps de crise en Europe un luxe inutile et onéreux; que cinquante mille hommes suffiraient pour contenir cette colonie; que si nous avions la guerre avec l'Angleterre ces cent mille hommes coupés de la mère-patrie finiraient comme finit l'armée d'Égypte après Bonaparte; que si nous avions la paix, cette paix encore armée sur le continent pèserait sur le Trésor du poids des cinquante mille soldats qu'il faudrait lever, armer, équiper pour tenir lieu des cinquante mille hommes dont il demandait le retour; enfin que les troupes d'Afrique déjà disciplinées et aguerries équivaldraient sur les Alpes ou sur le Rhin à une force double de jeunes soldats de nouvelles recrues.

Les généraux d'Afrique opposaient à cette réduction de nos forces actives en Algérie une invincible résistance. Lamartine s'irritait d'une prédilection qui lui paraissait une paralysie systématique d'une partie des forces que la prudence et la politique devaient concentrer sur le sol même de la République. Une bataille en Belgique, sur le Rhin ou en Piémont, perdue par l'absence de cinquante mille hommes perdait la République. Quelques escarmouches plus ou moins heureuses en Algérie ne perdaient qu'un désert facilement reconquis après

la paix; des discussions obstinées se renouvelèrent et se prolongèrent. Des paroles vives, des objections furent échangées entre le général Lamoricière et Lamartine. Lamartine se défiait alors de ce jeune général. Il suspectait non sa franchise mais ses relations. Il lui croyait des intimités avec le parti implacable dans son ressentiment contre la Révolution. Il reconnut depuis qu'il se trompait, et que ce général aussi brave à l'action que capable au conseil n'épargnait pas plus son sang que sa parole et sa popularité pour le salut du gouvernement.

Le général Bedeau et le général Oudinot tous deux dignes des commandements les plus élevés s'efforcèrent vainement alors de justifier leurs frères d'armes et de détruire dans l'esprit de Lamartine d'injustes préventions. Le gouvernement donnant à demi raison au ministre des affaires étrangères décréta que vingt mille hommes d'abord, puis dix mille ensuite, seraient rappelés d'Alger et remplacés sur le sol d'Afrique par des soldats de nouvelles levées.

Le ministre de la guerre, le général Subervie, était président de ce comité de défense nationale. Un jeune colonel d'état-major, M. Charras, en était le secrétaire. Les mesures de ce comité furent non-seulement acceptées mais provoquées et pressées avec une ardeur qui ressemblait à l'impatience par

l'unanimité du gouvernement. La réorganisation de nos forces était urgente. L'Algérie avait tout absorbé; le gouvernement précédent était construit pour la paix. Nous ne l'en accusons pas. La République à sa naissance devait reconstruire la France militaire dans la double prévision de la paix ou de la guerre. Pour qu'elle fût à la fois debout comme la France de 1792 et laborieuse comme la France de 1847, il fallait que sa force active et sol-dée ne fût que l'avant-garde de sa population armée. Lamartine provoquait déjà dans ce sens la création de trois cents bataillons de gardes mobiles des départements encadrés, disciplinés, armés dans leurs foyers et prêts à servir de réserve sur nos frontières ou de force modératrice de la République au dedans. Il finit par réaliser cette idée plus tard, votée par l'Assemblée nationale et abandonnée momentanément par les gouvernements qui succédèrent au gouvernement provisoire, cette idée eût donné à la République une force d'ordre partout présente au dedans, une force défensive promptement active au dehors. C'était dans la pensée de Lamartine la fédération perpétuelle des départements, de la propriété et de la société contre les factions antisociales et contre les coalitions anti-françaises.

## XIX.

L'armée, au 1<sup>er</sup> mars, se composait en effectif immatriculé de trois cent soixante-dix mille hommes dont quatre-vingt-dix mille étaient en Algérie, sans compter les forces indigènes. Le nombre des combattants n'était que de trois cent trente-six mille hommes dont quatre-vingt-deux mille en Algérie. Ce nombre paraissait suffisant pour les nécessités purement éventuelles d'un gouvernement qui était résolu à ne pas attaquer. Mais quand le gouvernement demandait aux généraux sur quelles forces immédiatement actives il pouvait compter soit pour une campagne sur le Rhin, soit pour une expédition au delà des Alpes, le chiffre était tellement réduit par les garnisons, la défense des côtes, les colonies, les non-valeurs, que le ministre des affaires étrangères et ses collègues frémissaient de l'impuissance du pays, s'ils avaient été devancés par les événements. gagner du temps quoi qu'en disent les partisans de la guerre agressive, c'était donc gagner des forces. c'était sauver à la fois le sang de la France et les destinées de la République.

Le gouvernement tout en gagnant du temps contre l'Europe n'en perdit pas pour lui-même. Il résolut de porter l'armée à cinq cent quatre-vingt mille hommes. Tous ses ordres, tous ses appels, tous ses

achats de chevaux, tous les travaux des comités de défense, toutes les veilles des deux ministres de la guerre qui se succédèrent, le général Subervie et M. Arago tendirent à ce chiffre. Chaque semaine, chaque mois, nous en rapprochèrent. Le 1<sup>er</sup> avril nous comptons trois cent trente-huit mille combattants; le 1<sup>er</sup> mai, trois cent quarante-huit mille; le 1<sup>er</sup> juin, quatre cent mille. L'exécution aussi rapide que possible des mesures décrétées par le gouvernement provisoire, exécutées successivement par M. Arago, par M. Charras, par le général Cavaignac, par le général Lamoricière, portèrent ce chiffre avant la fin de l'année au delà de cinq cent mille hommes, le nombre des chevaux qui était de quarante-six mille le 1<sup>er</sup> mars, était de soixante mille en juillet et de soixante-quinze mille en novembre. La garde mobile et la garde républicaine, corps de circonstance mais improvisés, armés, disciplinés, intrépides avant le temps, montés, équipés, composaient en outre à Paris environ vingt mille hommes sortis excellents soldats des pavés et des émotions populaires.

Le général Duvivier, militaire philosophe et républicain, avait été chargé par le gouvernement d'organiser et de commander cette garde mobile. Jamais général n'eut à former l'armée de l'ordre dans une capitale en révolution avec des éléments plus confus, plus insaisissables et plus turbulents.

Jamais en si peu de temps et si peu de semaines il n'accomplit plus merveilleusement une tâche plus difficile. ses bataillons composés en majorité d'enfants du peuple de Paris, sortaient heure par heure de ses mains encore en haillons, déjà soldats. Le général Duvivier les prenait par le cœur, le gouvernement par la confiance. Ils sauvaient Paris tous les jours de lui-même. Paris les admirait et les adorait. C'étaient les pupilles héroïques de la République. ils furent plus tard les héros et les sauveurs de l'ordre social. Leurs généraux Duvivier et Damesme moururent à leur tête. Ils portèrent seuls le poids des trois premiers mois de la sédition réprimée ou contenue partout. Ils firent un rempart de leurs bataillons au gouvernement le 16 avril. Ils entourèrent l'Assemblée à son arrivée. Ils la reconquirent le 15 mai avec la garde nationale. Ils prodiguèrent leur sang pour elle le 23 juin. Ils rouvrirent à l'armée les portes de Paris et se glorifièrent de se subordonner à leurs aînés dans la famille des camps. Ils méritaient d'être adoptés par l'Assemblée nationale au lieu de subir le licenciement et l'oubli. Mais si le moment oublie, l'histoire se souvient. La page de la garde mobile sera écrite dans ses services et avec les gouttes de son sang.

## XX.

Pendant que le général Subervie, le général